



FICHE PRATIQUE

10 CONSEILS POUR FAIRE BAISSER VOTRE FACTURE ENERGETIQUE -
FICHE PRATIQUE

Public

/

Prérequis

/

Objectifs pédagogiques

/

Contenu

1. Faites le point régulièrement sur vos consommations énergétiques

- Comprendre sa facture énergétique par type de dépense,
- Suivre l'évolution de sa consommation,
- Evaluer le résultat des actions d'économies conduites.

2. Mesurez la performance énergétique de votre bâtiment

Réaliser un diagnostic de performance énergétique c'est identifier les déperditions d'énergie et pouvoir mesurer les actions correctrices possibles (choix d'équipements, isolation, rénovation...).

3. Sensibilisez vos équipes aux économies d'énergie

Vos collaborateurs sont potentiellement prêts à adopter les écogestes citoyens pour économiser une énergie de plus en plus coûteuse. « La chasse aux gaspis » c'est un défi collectif à relever !

4. Encouragez les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle

Le covoiturage, les transports collectifs, les transports dits « doux » (vélos, trottinettes électriques...) sont de solutions plus économes que « l'autosolisme ».

5. Diminuez la consommation de carburant de vos véhicules de service et/ou de fonction :

Privilégiez des véhicules électriques ou hybrides, formez vos collaborateurs à l'écoconduite (conduite plus souple donc plus économe en carburant) et mettez en place des challenges dans l'entreprise pour motiver les équipes !

6. Remplacez les éclairages énergivores par des lampes à LED ou basse consommation

Sources d'économies, les lampes LED ou basse consommation ont une durée de vie plus longue. Elles peuvent s'éteindre automatiquement grâce à des détecteurs de présence, des minuteries, des programmateurs pour les périodes d'absence (la nuit ou le week-end).

7. Optimisez le placement des postes de travail afin de profiter au maximum de la lumière naturelle

Veillez cependant à ne pas placer les postes de travail accolés aux vitrages pour éviter le ressenti de « surchauffe » lors des périodes de fort ensoleillement.

8. Adaptez la température à l'usage des locaux

Régler la climatisation de façon qu'elle ne se déclenche pas sous 26°C. Il n'est pas recommandé d'avoir plus de 4°C d'écart entre la température à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment. Chaque degré de climatisation gagné, c'est 4 % d'économie de consommation.


9. La climatisation : adoptez de bonnes habitudes

- Ne mettez pas en marche la climatisation si les portes de l'établissement sont ouvertes,
- Veillez à l'entretien régulier des systèmes de climatisation pour éviter toute déperdition d'énergie.



10. Gérez au mieux vos courriers électroniques et votre navigation web



Les sources de surconsommation électrique sont :

- L'envoi de pièces jointes trop lourdes (au lieu de liens vers la source du document),
- Le stockage de messages inutiles dans les boîtes de réception,
- La corbeille non vidée, L'ouverture de nombreux onglets du navigateur.

Retrouvez toute l'offre de services CCI sur le site www.cci.nc 

Contact : Province Sud
Province Nord

 24 31 35
 42 68 20

 entreprises@cci.nc
 formation-nord@cci.nc